



N° d'affichage : SEC/2018/09/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Membres en exercice :	<b>27</b>
Membres présents :	<b>16</b>
Suffrages exprimés :	<b>19</b>
Votes Pour :	<b>19</b>
Votes Contre :	
Abstention :	

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....  
Deshaies, le .....

La Directrice Générale des Services

**Mylène LACIDES**

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt juillet, suite à la convocation du treize juillet, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents :** MARC Jeanny, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette (*sortie pour le vote*), MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat (conseillers municipaux).

**Absents excusés :** GUILLAUME Alphonse (Procuration à MOUILA Gladys), OPET Ghislaine (Procuration à Madame Odette VALLUET), APPOLEINAIRE Lionel (Procuration à Madame GAMIETTE Myonnette), GAMIETTE Julien (Procuration à Monsieur NICOISE Robert), ALIDOR Fritz, FLEMIN Félix,

**Sont absents :** GOUBIN Fred, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, (conseillers municipaux),

**Secrétaire de séance :** MORVAN Philippe

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le **25 juillet 2018**

P/Le Maire absent  
Le 2<sup>ème</sup> Adjoint Ffs

**Maritza BERNIER**



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

**SUBVENTION AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALE DES AGENTS TERRITORIAUX (C.O.S.A.T)**

**Exposé des motifs**

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la Commune compte apporter son soutien au COSAT de la Collectivité en lui versant annuellement une subvention pour l'organisation d'activités sociales, culturelles et sportives, au bénéfice de ses membres et de leurs ayants droit.



N° d'affichage: SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Considérant le programme d'activités du COSAT,

### DISPOSITIF DECISIONNEL

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29;

Considérant la volonté d'accompagner le C.O.S.A.T dans le cadre de son programme d'animations

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du mercredi 11 juillet 2018

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE à l'UNANIMITE**

**Article 1** : D'OCTROYER une subvention de **Dix mille euros (10 000,00 €)** au « **Comité des Œuvres Sociales des Agents Territoriaux - (C.O.S.A.T)**»,

**Article 2** : D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les actes se rapportant à ces opérations.

**Article 3** : Madame le Maire et Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le **23 Juillet 2018**

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

P/Le Maire Absent  
Le 2<sup>ème</sup> Adjoint Ffs

**Maritza BERNIER**